

Rapport d'évaluation

**Bilan du plan d'aide à la réussite
(2000-2003)**

du Cégep@distance (Collège de Rosemont)

Mai 2004

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec 

Introduction

Au printemps 2000, le ministère de l'Éducation du Québec a demandé à tous les collèges d'élaborer un plan triennal d'aide à la réussite devant être implanté dès l'année scolaire 2000-2001. Ce plan devait préciser les obstacles à la réussite et à la diplomation, proposer des objectifs mesurables et prévoir les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre. La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a déjà évalué la qualité formelle du plan de chacun des collèges et elle a examiné le suivi que ceux-ci y ont apporté en 2001-2002. Elle évalue maintenant l'efficacité de chacun de ces plans d'aide à la réussite.

Le plan institutionnel de réussite et de diplomation du Collège de Rosemont, daté de septembre 2000, ainsi que ses rapports de suivi de novembre 2001 et de novembre 2002 comportaient des sections concernant le Cégep@distance. En préparant, en 2003, le bilan de l'application de ce plan, le Collège a jugé préférable de dresser un bilan distinct pour le Cégep@distance vu la réalité particulière de cette entité.

Lors de sa réunion tenue le 20 mai 2004, la Commission a évalué le bilan que le Collège de Rosemont a dressé de l'application de son plan d'aide à la réussite au Cégep@distance. Elle a accordé une importance particulière aux indicateurs de réussite, à la mise en œuvre du plan et à l'efficacité des mesures d'aide. La Commission expose ci-après son analyse et formule, au besoin, des suggestions et des recommandations dans le but de l'aider dans la production de son prochain plan.

L'indicateur de réussite

En très grande majorité, les élèves de Cégep@distance ne s'inscrivent pas à un programme mais à un ou à quelques cours. Pour cette raison, le seul indicateur de réussite qui ait été retenu concerne le cours. L'élève qui s'inscrit à un cours au Cégep@distance doit transmettre, à l'intérieur d'un délai déterminé, un certain nombre de devoirs, qui sont corrigés par un tuteur, après quoi il peut se présenter à l'examen final qu'il doit réussir. Or, au fil des ans, le Cégep@distance a pu constater que le principal obstacle à la réussite réside dans l'abandon du cours avant l'examen final. En effet, la très grande majorité des élèves qui se présentent à cet examen le réussissent alors que, globalement et selon les années, quelque 25 % ou 30 % abandonnent avant de se rendre à cette dernière étape.

C'est ainsi que le Cégep@distance a retenu la persévérance aux cours comme indicateur de réussite et a fixé dans ces termes la cible à atteindre dans le cadre du plan institutionnel de réussite et de diplomation.

Les données statistiques que le Cégep@distance a analysées ne sont pas fournies par le ministère de l'Éducation mais proviennent du système interne de gestion pédagogique. La notion de cohorte ne s'applique guère à ces élèves; les données fournies concernent les inscriptions-cours par trimestre.

La persévérance aux cours

Pour les deux années considérées, 2000-2001 et 2001-2002, le taux de persévérance est resté relativement stable autour de 72 %, ce qui constitue une certaine amélioration en comparaison avec chacune des cinq années précédentes.

Appréciation des résultats obtenus

En constatant un certain plafonnement du taux de persévérance, du moins dans la dernière année, le Cégep@distance fait observer que la proportion des élèves ayant déjà connu un premier échec au cours en question a fortement augmenté de 2000 à 2001, la plupart de ces élèves ayant connu ce premier échec en formation ordinaire. Il souligne que, à la lumière de données relatives aux sept dernières années (1995 à 2002), le taux de persévérance de 75 %, obtenu au trimestre d'automne 2000, qui avait été pris comme référence pour établir la cible, apparaît comme un résultat plutôt exceptionnel.

Pour sa part, la Commission encourage le Cégep@distance à approfondir, comme il se le propose, sa connaissance des élèves. Il paraît important, en effet, de pouvoir interpréter et pondérer les résultats obtenus à l'aide d'informations sur leurs caractéristiques et antécédents scolaires.

La mise en œuvre

Le Cégep@distance passe en revue les mesures prévues dans son plan de réussite et présente de l'information sur leur mise en œuvre et leur évaluation. Un comité de suivi a été mis sur pied à l'automne 2003, conformément au plan, avec mandat de réaliser cette évaluation et produire le rapport. La Commission constate que l'ensemble des mesures du plan initial a été mis en œuvre et que, par ailleurs, le Cégep@distance se propose de compléter le plan par d'autres mesures visant à renforcer l'encadrement des élèves ou de certains d'entre eux.

L'efficacité des mesures

Le Cégep@distance a rangé en trois catégories les diverses mesures du plan selon qu'elles sont de nature administrative ou pédagogique ou visant à mettre des outils d'aide à la disposition de l'élève. Certaines mesures administratives ont un effet positif sur le taux de réussite et sont jugées efficaces, comme la procédure de « désinscription » d'élèves n'ayant remis aucun devoir dans un délai déterminé, la prolongation des délais pour des élèves à qui il ne reste qu'un devoir à remettre ou l'introduction d'un examen de reprise. Parmi les mesures d'ordre pédagogique, le Collège juge que la mise en place d'un système d'aiguilleur d'appels avec messagerie vocale constitue une amélioration importante; ce système permet notamment à l'élève d'entrer plus facilement en contact avec son tuteur.

La Commission constate que le Cégep@distance a évalué, avec clarté et rigueur, chacune des mesures de son plan en se fondant sur une importante collecte d'information réalisée par ses différents services et, plus récemment, par son Comité de suivi. Pour son prochain plan, le Cégep@distance mise particulièrement sur les mesures d'encadrement en approfondissant ses connaissances de sa population scolaire et en ciblant davantage les élèves à risque et les formes d'aide dont ceux-ci ont besoin. À la lumière du bilan présenté, la Commission considère cette orientation judicieuse.

Conclusion

Dans le contexte particulier de la formation à distance, le principal défi réside dans la persévérance au cours; aussi, le Cégep@distance a-t-il fixé selon ce paramètre la cible de son plan de réussite. Le taux de persévérance a effectivement augmenté légèrement durant les années d'application du plan par rapport aux années précédentes; toutefois, le sommet atteint à l'automne 2000 n'a pu l'être par la suite.

Le plan de réussite pour les années 2000 à 2003 comportait une série de mesures qui ont toutes été mises en œuvre et évaluées avec rigueur. Le Cégep@distance constate que plusieurs mesures à caractère administratif – portant sur la remise des devoirs ou la reprise de l'examen final – ont eu des effets positifs et la Commission note l'intention de l'établissement d'accentuer dans son prochain plan le soutien pédagogique aux élèves qui en ont besoin.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Jacques L'Écuyer, président

Analyse et rédaction : Bengt Lindfelt, agent de recherche